

## **CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »**

NUMÉRO E-E76698 **VALABLE JUSQU'AU** 06/09/2025

> 26/08/2024 ÉDITÉ LE

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

9015913

Date de création: 11/07/2003

SAS

DEPUIS LE 15/01/2024

Capital:

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC MARSEILLE

Forme juridique:

Siret: 449 529 551 00037

4322B

Code NACE: Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

AREAS 03688015M

Assurance Responsabilité Civile :

AREAS 03688015M

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale: SAS AZUR GAZ ENERGY

7 AVENUE ANDRE ROUSSIN LE PONANT LITTORAL BTF 90

13016 MARSEILLE 16

Téléphone: 04 91 58 01 23

06 15 69 57 21 Portable:

Site Internet: www.azurgaz.com

corinne@ag-energy.fr E-mail:

Responsabilité légale :

ARAMO CORINNE DIRECTRICE GÉNÉRALE DÉLÉGUÉE / FORASSASSI LIONEL

Fax: 04 91 63 69 48

DIRECTEUR GÉNÉRAL / VARRUCCIU FULVIO PRÉSIDENT

Effectif moyen: 37 Tranche de classification: EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	24/05/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	
5911 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	13/02/2024

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	13/02/2024
o Chauffe-Eau Thermodynamique	13/02/2024
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Panneaux solaires photovoltaïques	13/02/2024

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT **DE QUALIBAT** 

**SIGNATURE DU TITULAIRE** 

**AGENCE QUALIBAT** 

AGENCE DE MARSEILLE IMMEUBLE LE PRADO FARGES 2 BIS RUE FARGES 13008 MARSEILLE

Gérard SÉNIOR

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.